

Vendredi 16 septembre 2022

Village des alternatives : la position de la Ville de Poitiers

De nombreuses associations, et de nombreux partis politiques dénonçaient les risques de la loi et du décret instaurant un Contrat d'engagement républicain. Nous y sommes : cette loi est aujourd'hui utilisée par le gouvernement pour contester la légitimité de l'association Alternatiba à poser la question de la désobéissance civile dans l'espace public.

Alternatiba organise les 17 et 18 septembre son deuxième Village des alternatives, soutenu par la Ville de Poitiers depuis la première édition en 2017, organisé autour de 9 villages, proposant des dizaines d'ateliers, animés par de nombreux médias locaux, autour de l'ensemble des transitions dont peuvent se saisir les citoyens: alimentation, énergie, déchets... Dans une partie de sa programmation, l'association Alternatiba interroge : « Et si désobéir était reconnu d'intérêt général ? ». Elle propose un temps de débat et de formation pour éclairer le concept et réfléchir à la désobéissance civile, ce qui peut justifier parfois de désobéir, la manière de le faire, et les limites à se donner.

Parce que cette manifestation pose la question de la désobéissance civile dans l'espace public, la Préfecture présume de l'illégalité de tout soutien public. Cette affirmation semble bien disproportionnée : Alternatiba organise deux journées ouvertes, familiales et largement fédératrices, non-violentes, et sans aucun risque de trouble à l'ordre public.

Mais surtout, en remettant en cause le droit d'Alternatiba à s'interroger et à former les participants autour de l'idée de désobéissance civile, c'est une conception de la République qui s'effrite, et qui doit être défendue. Une République qui autorise et garantit la liberté d'expression plutôt qu'elle ne cherche à la réduire, qui respecte les libertés associatives plutôt que de les assécher, qui considère le débat comme une source d'enrichissement et de vivacité citoyenne, plutôt que comme une menace.

Or, combien de grandes avancées de l'histoire et du droit se sont appuyées sur la désobéissance civile ! Depuis Gandhi et Martin Luther-King qui sont dans tous nos manuels d'histoire, en passant par Gisèle Halimi, dont le nom a récemment été choisi par des élèves poitevins pour leur école : toutes et tous ont pu s'exprimer, agir de manière non violente, pour faire progresser la conscience collective, les droits communs, et les libertés. Comme je le rappelais il y a quelques jours, à l'occasion des 78 ans de la libération de Poitiers, heureusement que la France a connu de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens qui ont su désobéir quand nos libertés fondamentales étaient en jeu. Heureusement que parmi tous ces résistants il y avait y compris des associations, des élus, et même des préfets comme le préfet Jean Moulin qui ont su prendre toutes leurs responsabilités lorsque leurs principes étaient profondément menacés. Et heureusement qu'aujourd'hui, en République, nous avons la liberté d'éclairer ces engagements.

Alternatiba place son action sous le principe de la non-violence. L'événement sera sans aucun doute une belle manifestation, conviviale et rassembleuse. Ainsi, nous invitons toutes les citoyennes et tous les citoyens soucieux de nourrir leurs réflexions et leurs évolutions de pratiques à venir découvrir le « Village des alternatives » et à participer aux différents ateliers sur le tri des déchets, sur l'alimentation locale, sur la santé au travail... ou sur la désobéissance civile !

Léonore Moncond'huy,
Maire de Poitiers

Contact presse

david.karmann@grandpoitiers.fr // 06 74 23 09 23

sebastien.allain@grandpoitiers.fr // 06 70 82 29 89